



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2010.1338**

Séance publique du

16 décembre 2010

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20101216-13252-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/10
Date de réception : vendredi 17 décembre 2010
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓ 

OBJET : OPTIMISATION DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DANS LES QUARTIERS EST - PRÉSENTATION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DÉFINITION DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Le 16/12/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Vendredi 10 Décembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Jules SUSINI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Fatima DRAOUZIA, M. Robert FOUQUET à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à M. Francis TAULAN, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Reine MERGER à M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Christine BERNARD, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Helliot BRAMI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Infrastructures

06.02

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16/12/10

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO

Politique Publique : AMELIORATION DE LA CIRCULATION ET DE LA MOBILITE
URBAINE

OBJET : OPTIMISATION DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DANS LES QUARTIERS
EST - PRESENTATION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DEFINITION DES MODALITÉS
DE LA CONCERTATION - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'opération d'aménagement envisagée, ci-dessus dénommée " Optimisation des conditions de déplacements dans les Quartiers Est " vise les objectifs suivants :

- La proposition d'alternatives modales (transports en commun en site propre reliés aux parcs relais, itinéraires vélos sécurisés et cheminements piétons plus confortables ...),
- La rationalisation et l'apaisement de la circulation du reste des véhicules,
- L'amélioration du cadre de vie du quartier,
- La sécurisation des espaces publics rendus aux modes actifs (cheminements piétons et itinéraires vélos, parvis des établissements scolaires : Sacré Cœur, Lycée Cézanne...).

Il est proposé de poursuivre ces objectifs par les moyens suivants :

- Modification du plan de circulation du quartier,
- Réservations d'emprises sur voiries pour agrandir les trottoirs, réaliser des aménagements cyclables et créer des couloirs de transports en commun en site propre,
- Aménagement d'une voie de liaison entre la rue du RICM (Régiment d'Infanterie des Chars de Marine) et l'avenue Jean et Marcel Fontenaille permettant de mailler le réseau viaire et de dégager les emprises nécessaires à la réalisation des aménagements précités
- Mise en place de dispositifs de protection phoniques et visuels,

- Création d'un parc paysager d'accompagnement le long de la Torse.

Les éléments ci-dessus exposés montrent que cette opération d'aménagement remplit les caractéristiques d'une opération soumise à une concertation préalable avec la population prévue aux articles L300-1 et suivants du code de l'urbanisme dont il convient de définir les modalités.

A cet effet, il est proposé d'organiser la concertation de la façon suivante :

Trois réunions publiques de présentation du projet global se sont tenues (en mairie annexe des quartiers Est le 17 mars 2010, en mairie centrale le 26 mars 2010 et à la salle des Platanes le 20 novembre 2010).

Ces réunions ont permis d'exposer les scénarii des plans de circulation étudiés et les propositions d'aménagements du quartier en découlant. Elles furent l'occasion de recueillir les doléances des riverains et personnes concernées et de faire évoluer notablement le projet jusqu'à la version qu'il est aujourd'hui proposé de mettre à disposition du public sous la forme d'un dossier complet, afin de recueillir par écrit ses observations.

Echéancier de mise en œuvre :

Après le 17 Décembre 2010 : Adoption de la présente délibération approuvant les modalités d'organisation de la concertation et mise à disposition du public en mairie annexe d'un dossier complet de présentation des propositions d'aménagements et d'un registre de recueil des observations pour une durée de 2 mois (annonce du dispositif par voie de presse, affichage en mairie annexe et site Internet de la ville).

18 Février 2011: Clôture du registre de recueil des doléances, rédaction du bilan du processus de concertation.

Conseil Municipal d'avril 2011: Présentation du bilan de la concertation en Conseil Municipal donnant lieu à une nouvelle délibération. Le dossier définitif du projet sera alors arrêté et tenu à la disposition du public.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.300-1 et R300-1 et suivants,

DECIDE d'organiser une concertation selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition du public d'un dossier présentant l'opération et d'un registre pour le recueil d'observations pour une durée de deux mois.

DIT que la présente délibération fera l'objet des transmissions prévues à l'article L.123-6 du Code de l'Urbanisme et des mesures de publicités et d'informations édictées par l'article R.123-25 du même code.

2010.1338 - OPTIMISATION DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DANS LES QUARTIERS EST - PRESENTATION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DEFINITION DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Présents et représentés	: 54
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 51
Contre	: 3

Ont voté contre

M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Marie José VALETA

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité le rapport qui précède.

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : Vendredi 17 Décembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**